



Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier Ministre
57 Rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 17 avril 2020

Monsieur le Premier ministre,

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, la question de la généralisation du port du masque a été posée par un certain nombre de scientifiques. Le Président de la République, lors de son allocution télévisée du 13 avril, a d'ailleurs évoqué la possibilité de fournir, en lien avec les collectivités locales, des masques « grand public » à la population avant la mise en place d'un déconfinement progressif.

Sur ce sujet, de nombreux élus locaux nous ont fait remonter des difficultés. Compte-tenu de la tension mondiale sur le marché des masques, il ne semble pas possible de fournir à l'ensemble des français des masques chirurgicaux ou FFP2 qui doivent être réservés à nos soignants, en première ligne face au virus. Plusieurs élus ont donc décidé de commander ou de faire produire par des couturiers bénévoles des masques « grand public ».

Pour anticiper au mieux les choses, il serait souhaitable que le Gouvernement précise le plus rapidement possible la doctrine en la matière. Il s'agit de préciser le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales dans l'approvisionnement et la distribution de ces masques « grand public ». Il s'agit également de savoir pour quels publics et pour quels usages le port de ces masques sera recommandé, combien de masques seront nécessaires pour chaque individu ou encore quelles sont les normes à respecter lors de la production.

Le coût pour les collectivités s'annonce important. C'est la raison pour laquelle, nous demandons un encadrement des prix des masques « grand public » et une exonération de la TVA. Nous souhaitons par ailleurs une évolution des règles comptables pour permettre aux collectivités de financer l'achat de ces masques « grand public » sur des budgets d'investissement compte-tenu de la faiblesse des marges de manœuvre sur les budgets de fonctionnement.

Depuis le début de cette crise sanitaire, les élus locaux, notamment les Maires, ont été au rendez-vous, en première ligne. Ils sont désormais en attente de précisions sur tous ces sujets et attendent que l'Etat fixe un cap précis sur les mesures de déconfinement. Ils souhaitent être pleinement associés à la définition et à la mise en œuvre du plan de déconfinement.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Christophe BOUILLON
Député de Seine-Maritime
Président de l'APVF